Exporté le 13 juin 2026
Archive non officielle · Non affilié au gouvernement

Décision | Générale | colonial

Décision n° 128 MILICE INDIGÈNE ET MILITAIRES PLACÉS HORS CADRES.

n° 128

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 février 1947

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1947

Date du numéro
28 février 1947

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence d'un mois, est accordé au sergent milicien Osman Ali, mle 368, de la 2° compagnie de milice. Durant son congé, le sergent milicien Osman Ali percevra sa solde dégagée de tous acces soire.